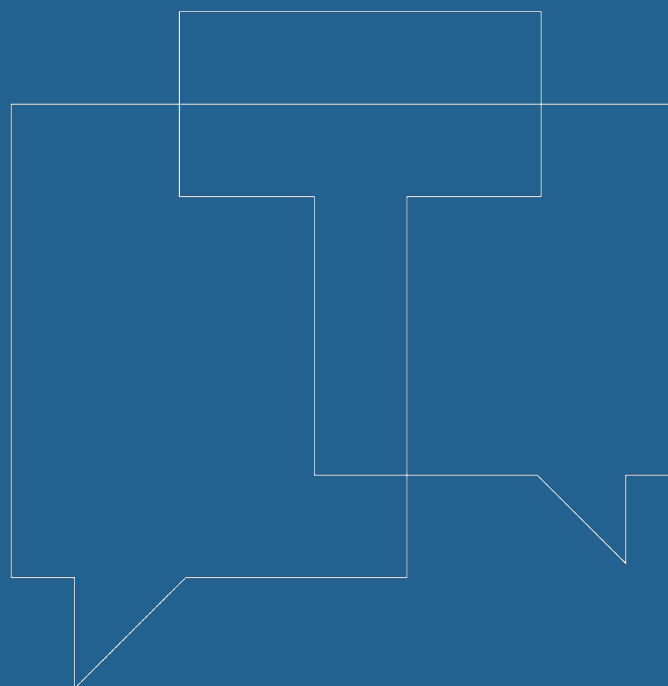


# COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

Projet minier Marban

Préparé par : Transfert Environnement et société  
Décembre 2025



Préparé pour :



PROJET MINIER  
**MARBAN**



**TRANSFERT**  
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

## TABLE DES MATIÈRES

1.	NOTE D'INTRODUCTION.....	2
2.	SOMMAIRE .....	2
3.	MOT DE BIENVENUE ET TOUR DE TABLE.....	2
4.	PRÉSENTATION PAR AGNICO EAGLE.....	4
5.	PÉRIODE D'ÉCHANGE ET VARIA.....	7
	ANNEXE 1 — LISTE DES PRÉSENCES.....	9



## 1. NOTE D'INTRODUCTION

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) d'Agnico Eagle ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

## 2. SOMMAIRE

Cette rencontre du Groupe de travail du projet minier Marban s'est tenue le 4 décembre 2025, à la maison du Citoyen de Dubuisson. La rencontre visait à informer les membres de l'avancement du projet et d'échanger sur les prochaines étapes de développement. Elle a aussi permis de partager avec les membres le guide d'entente d'exploration régionale développé par Agnico Eagle.

**Date :** 4 décembre 2025

**Heure :** 18 h 30 à 20 h 30

**Lieu :** Maison du Citoyen de Dubuisson (1405 Rte De Saint-Philippe, Val-d'Or, QC J9P 4N7)

## 3. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS PARTAGÉES

- Impacts sur la Route 117 et les accès existants
- Maintien des accès, notamment vers les résidences du Lac Vassan et de la rue Norrie
- Capacité énergétique régionale

## 4. SUIVIS ET ENGAGEMENTS

- Partager les statuts de fonctionnement aux membres du groupe à des fins de validation.
- Faire suivre un Doodle pour la tenue de 4 rencontres en 2026.

## 5. COMPTE RENDU

M. Cédric Bourgeois de Transfert Environnement et Société, (ci-après Transfert), accueille les membres du Groupe de travail. Il propose aux membres de se présenter à tour de rôle lors d'un tour de table. Il est mentionné que le membre représentant le milieu sociocommunautaire sera changé. Le mandat sera assuré par Josée St-Pierre, régisseur de la maison du citoyen de Dubuisson.



L'équipe du projet propose l'ordre du jour, auquel ils suggèrent d'ajouter deux points au varia. Cette proposition est acceptée par les membres.

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Grands jalons 2026
3. Mise à jour sur l'avancement des travaux d'exploration
  - Carte interactive des travaux
  - Guide d'entente pour les travaux d'exploration effectués sur des propriétés privées
4. Études environnementales en cours et à venir
5. Période d'échanges
6. Varia
  - Révision des règles de fonctionnement
  - Proposition d'un calendrier de rencontres 2026

Il est précisé qu'une personne représentant le département Environnement d'Agnico Eagle devait être présente à cette rencontre, mais qu'un empêchement a fait en sorte qu'elle n'a pas pu y assister. Elle sera là à la prochaine rencontre afin de répondre aux questions. Donc exceptionnellement pour cette rencontre, le point sera couvert par l'équipe des relations avec le milieu.

L'ordre du jour est validé par les membres et le varia reste ouvert.

M. Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic, présente l'avancement des travaux et la suite de ceux-ci en insistant sur le désir de transparence de l'équipe face aux résultats des études et analyses.

Voici les faits saillants de sa présentation :

### **PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET**

- Les jalons du projet sont présentés, en précisant que l'équipe vise à terminer les études internes économiques d'ici la fin 2026, pour ensuite débiter l'analyse de préféabilité. Le dépôt de l'étude d'impact est prévu pour la fin de 2027. Les détails sont disponibles dans l'Annexe 1.
- Les scénarios de transport du minerai sont en cours d'analyse. Pour le moment, il semble préférable d'utiliser des camions appartenant à la minière. Dans le scénario de transport, un pont passant au-dessus de la Route 117 est envisagé.
- La carte préliminaire de la fosse a été présentée. La prochaine étape pour l'équipe d'ingénierie sera de développer les modélisations 3D.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 1</b>	
Est-ce que les études produites par Minière O3 seront toutes revalidées ?	Oui, puisque la vision est différente de celle de O3. Actuellement, ce sont les scénarios de transport qui sont analysés. L'utilisation des camions de l'entreprise serait favorisée.



INTERVENTION 2	
Dans le passé, lorsque Agnico Eagle avait fait la déviation de la Route 117, et bâti un pont temporaire est-ce que celui-ci avait une ou deux voies?	Une seule voie avait été construite à l'époque, mais deux voies auraient été préférables.
INTERVENTION 3	
Est-il prévu d'amener les pelles électriques sur le site?	En ce moment, la capacité électrique est limitée dans la région pour établir un scénario dans lequel uniquement des équipements électriques pourraient être utilisés.
INTERVENTION 4	
Quand sont prévus les travaux de déviation du chemin Gervais?	Les travaux ne peuvent pas débuter avant de recevoir les permis. Les options de tracé considérées seront présentées aux membres.

## MISE À JOUR DES TRAVAUX D'EXPLORATION

- Il est précisé qu'Agnico Eagle possédait déjà des claims miniers non explorés à l'est de Minière O3 avant son acquisition. C'est la raison pour laquelle une campagne de forage intensive a été déployée dans ce secteur jusqu'à la fin de l'automne.
- Aucun accident ni déversement n'ont été recensés en 2025
- Depuis le mois de mai, les travaux ont permis de forer 36 800 mètres.
- Les travaux de forage de conversion se poursuivront jusqu'en 2026. Des arrêts des travaux sont toutefois prévus durant les périodes de chasse pour respecter et assurer la sécurité des utilisateurs du territoire.
- Des sondes équipées de capteurs pour assurer le suivi du bruit pendant et en dehors des périodes de travaux ont été installées. Ces installations permettent de mieux répondre et prévoir les enjeux de bruit pour le voisinage.
- Afin d'atteindre des lieux moins propices à recevoir la machinerie, des hélicoptères ont été utilisés pour le transport des foreuses en respectant les normes d'aviation BARS (Basic Aviation Risk Standard).
- Des analyses sont en cours pour limiter les déplacements par le chemin Gervais pour accéder aux différents sites d'exploration.
- Des travaux de déboisement auront lieu d'ici la fin janvier. Deux foreuses seront mobilisées pour maximiser le forage hivernal et profiter du couvert de neige dans les zones plus humides. L'objectif est de minimiser l'utilisation de surface tampon en bois (pad).
- Il est entendu que les membres du groupe visiteront la carothèque et le bureau d'exploitation prochainement.



## CARTE INTERACTIVE DES TRAVAUX

- Suivant les discussions avec le Groupe de travail sur les mécanismes de communications à utiliser, le complexe Canadian Malartic a développé une carte interactive destinée à informer les citoyens des travaux dans le secteur. Cette carte est publique et peut être consultée sur le site web du complexe. Les données de ces cartes seront archivées à des fins de consultation futures.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 5</b>	
Peut-on voir les emplacements des travaux en temps réel, sur la carte interactive?	Oui. Un code de couleur indiquera le statut des travaux. Agnico Eagle souhaite utiliser cette carte pour l'ensemble des grands jalons du projet.
<b>INTERVENTION 6</b>	
Que sera-t-il fait avec le bois coupé?	La majorité du bois récolté a été acheminé au déchetage, puisque les arbres étaient de trop petite dimension. Dans les secteurs où le bois était de plus grande dimension, la personne responsable de la coupe l'a récupéré. Lorsque des travaux doivent être réalisés sur un terrain privé, les propriétaires sont consultés afin de déterminer l'usage qu'ils souhaitent faire du bois.
<b>INTERVENTION 7</b>	
Lors de l'exploitation, est-ce que la fosse pourrait s'étendre jusqu'au lac de Montigny, restreignant ainsi l'accès aux résidences du lac Vassan et de la rue Norrie? C'est le seul accès à l'heure actuelle.	Le projet se trouve actuellement à la phase d'estimation des ressources. Suivra l'étape de l'élaboration d'un modèle 3D. À ce stade, il est encore trop tôt pour se prononcer. Cela dit, il serait étonnant qu'aucun espace ne puisse être aménagé pour un chemin. Cette éventualité n'est pas impossible, mais elle demeurerait improbable.

## GUIDE D'ENTENTE POUR LES TRAVAUX D'EXPLORATION

- Agnico Eagle a souhaité mettre en place un cadre uniforme. Jusqu'à présent, il existait un guide pour le projet Wasamac. L'ancien promoteur du projet Marban avait développé un guide spécifique pour le secteur et Agnico Eagle avait aussi des pratiques encadrant les travaux d'exploration pour l'ensemble des sites du Québec; il apparaissait donc essentiel de se doter d'un guide commun afin de favoriser un climat de confiance et d'éviter toute perception d'inégalité.
- Il a ensuite été demandé au groupe si le guide d'entente de l'ancien promoteur leur avait déjà été présenté. Les membres ont indiqué que ce n'était pas le cas, et il a été souligné qu'il était important, pour l'organisation, de pouvoir le présenter aux citoyens.
- Les objectifs de ce guide se déclinent ainsi :



- Informer les propriétaires du processus d’entente;
- Favoriser une approche transparente et respectueuse;
- Assurer une compensation équitable pour les travaux réalisés sur les propriétés privées.

Une fois présenté aux membres de tous les comités touchés, le guide sera rendu public et disponible sur le site Web d’Agnico Eagle.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 8</b>	
<p>Que voulez-vous dire lorsque vous mentionnez que le guide doit être approuvé par “tout le monde”?</p>	<p>Il s’agit d’un guide à portée régionale. Toutefois, pour des projets comme Wasamac, le guide actuel demeurera en vigueur, puisque le milieu le connaît déjà et que le projet comporte certaines complexités particulières. Le guide régional sera donc appliqué à l’ensemble des autres projets.</p> <p>Les principes de compensation demeurent similaires, c’est surtout la façon de les mettre en œuvre qui diffère. Nous avons choisi de nous inspirer du guide de l’ancien promoteur, qui est plus simple à appliquer. Le groupe de Marban est d’ailleurs le premier à prendre connaissance du guide régional : il s’agit d’une première.</p>

## ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES EN COURS ET À VENIR

- En ce moment, les inventaires sur la faune et les plantes sont en cours de finalisation. Une campagne de mesure sonore d’une durée de 5 jours a été réalisée à l’aide de 5 stations acoustiques temporaires installées dans le secteur de la Route 117 et du chemin Gervais.
- Une Évaluation environnementale de site (ÉES) - phase 1 sur la présence potentielle des sols contaminés dans le secteur est réalisée par WSP afin de mieux comprendre la qualité des sols.
- Une étude hydrogéologique est en cours. Elle comprend l’échantillonnage de 52 puits résidentiels et de puits d’eau souterraine existants, ainsi que l’installation de nouveaux puits d’observation en milieu public et de puits de pompage. Les résidents dont le puits a été échantillonné ont reçu une lettre personnalisée expliquant la démarche et les résultats obtenus.
- Les prochains travaux d’études environnementales sont les suivants :
  - Mise en place de nouveaux puits d’eau souterraine en milieu privé.
  - Réalisation des inventaires des cours d’eau et des habitats du poisson à proximité du potentiel tracé de transport du minerai.



- Ajout du tracé du transport dans l'étude archéologique.
- Début des modélisations sonore et de l'aire préliminaire.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 9</b>	
Pourquoi mettre en place des puits sur des terrains privés?	Ces puits serviront à comprendre davantage le portrait de l'eau dans le secteur.
<b>INTERVENTION 10</b>	
Connaissez-vous l'historique d'utilisation des terrains examinés?	Bien que l'équipe possède certaines informations sur l'historique des terrains, l'étude permettra aussi de mieux comprendre les utilisations passées.
<b>INTERVENTION 11</b>	
L'OBV confirme les chiffres présentés par Agnico Eagle démontrant que 67% des résidences possèdent un système de traitement d'eau fonctionnel. Il est également mentionné qu'aucun arsenic n'a été trouvé dans l'eau du secteur.	
<b>INTERVENTION 12</b>	
Est-ce que des dérivés de pétrole ont été trouvés dans tous les puits?	Non. La quantité trouvée est très peu élevée et ne signifie pas nécessairement qu'il y a eu des déversements. Des études complétées historiquement dans le secteur démontre que cela pourrait être causé par de la décomposition de matières organiques ayant créé des hydrocarbures.

## 6. MOT DE LA FIN ET VARIA

Comme proposé en début de rencontre, l'équipe ouvre une discussion sur les règles de fonctionnement.

Lors de la reprise du projet par Agnico Eagle, les règles de fonctionnement établies par l'ancien promoteur ont été reconduites, notamment en ce qui concerne la notion d'anonymat dans les comptes rendus, une pratique à laquelle l'entreprise n'était pas familière. Il a donc été proposé de revoir ces règles, en s'appuyant sur les versions antérieures.

Les membres du groupe ont indiqué être d'accord pour procéder à cette révision. Agnico Eagle s'est engagée à partager une version révisée des règles au cours des prochaines semaines, lesquelles seront discutées lors de la prochaine rencontre.

Pour prévoir l'année 2026, il est entendu qu'un questionnaire suggérant des dates serait envoyé aux membres. M. Bourgeois demande si des thèmes devraient être abordés lors des prochaines rencontres de comité. Les membres s'entendent sur une visite du site Canadian Malartic, une visite de la carothèque et l'organisation d'un événement communautaire.



QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
<b>INTERVENTION 13</b>	
Quand est-ce que le groupe de travail deviendra-t-il un comité?	Bien que les actions du comité s'apparentent à celle d'un comité de suivi, c'est lorsque le bail minier sera reçu que le groupe de travail transitionnera.

L'équipe d'Agnico Eagle remercie les membres pour leur participation et leur engagement.

La rencontre est levée à 19 h 46.



## ANNEXE 1 – LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENT	ABSENT
Voisinage	Siège #1	X	
	Siège #2	X	
	Siège #3	x	
	Siège #4	x	
	Siège #5		x
Milieu politique	Représentant à confirmer Ville de Val d'Or		x
Milieu sociocommunautaire	Josée St-Pierre, régisseur de la maison du citoyen de Dubuisson	X	
Milieu socioéconomique	Gérard Paquin, Chambre de commerce de Val d'Or	X	
Milieu environnemental	Luc Bossé, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie	X	
Milieu de l'éducation	Robert Chamberland, Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois		x

SECTEURS	REPRÉSENTANTS DE L'OPÉRATEUR	PRÉSENT	ABSENT
Agnico Eagle	Serge Blais, vice-président du complexe Canadian Malartic	X	
	Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic	X	
	Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec la communauté du complexe Canadian Malartic	X	
	David Paquin, directeur exploration pour le Québec	x	
	Manon Garant, surintendante exploration	X	

SECTEURS	FACILITATEURS	PRÉSENT	ABSENT
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, facilitateur	X	
	Stéphanie Fortin, rapportrice	X	

